



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente des affaires sociales

Élection du vice-président

Le jeudi 10 mars 1994 — No S3

Président: M. Jean-Pierre Saintonge

QUÉBEC

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Élection du **vice-président**

CAS-2527

Intervenants

M. Jean-Pierre Saintonge, président de l'Assemblée

M. Albert Khelfa

M. **Rémy** Trudel

Aboonnement: 325 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires
115 \$ par année pour les débats de la Chambre - Index: 10 \$
Prix de vente à l'unité variable selon le nombre de pages
La transcription des débats des commissions parlementaires
est aussi disponible sur microfiches au coût annuel de 105 \$
La TPS et la TVQ s'ajoutent aux prix indiqués

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:

Assemblée nationale du Québec

Distribution des documents parlementaires

5, Place Québec, bureau 195

Québec, (Québec)

G1R 5P3

tél. 418-643-2754

télécopieur: 418-528-0381

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Le jeudi 10 mars 1994

Élection du vice-président

(Seize heures vingt-neuf minutes)

Le Président (M. Saintonge): Bienvenue à cette séance de la commission des affaires sociales. Alors, constatant le quorum, je déclare la séance ouverte. Le mandat de cette rencontre, l'objet de nos travaux, **c'est**: La commission des affaires sociales est réunie afin de procéder à l'élection du vice-président de la commission des affaires sociales.

Je vous rappelle donc la procédure auparavant: «Au début de la première session de chaque Législature, et au besoin pendant celle-ci, les commissions élisent parmi leurs membres, pour deux ans, un président et un vice-président. Le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.» Donc, en l'occurrence, en ce **cas-ci**, le président de la commission étant Mme Marois, députée de Taillon, donc le poste de vice-président devra être occupé par un député de la formation ministérielle. Alors, je suis ouvert à recevoir toute candidature au poste de vice-président.

Élection du vice-président

M. Khelfa: M. le Président, est-ce que je peux prendre la parole avant de changer d'idée?

Le Président (M. Saintonge): M. le député de Richelieu.

M. Khelfa: Elle est bonne, à part ça. J'aimerais proposer le député de Lotbinière, M. Lewis Camden, comme vice-président de la commission.

Le Président (M. Saintonge): Donc, il y a une proposition pour M. Lewis **Camden**, député de Lotbinière.

M. Khelfa: Et il n'y a pas d'autre proposition, M. le Président.

Le Président (M. Saintonge): Il n'y a pas d'autre proposition?

Une voix: Unaniment.

Une voix: Ne parle pas au nom de tout le monde, il y a d'autres personnes, là, qui peuvent faire une proposition.

Une voix: Je sais que, démocratiquement...

Le Président (M. Saintonge): Il n'y a pas d'au-

tre proposition? Est-ce que la proposition est adoptée par le groupe ministériel?

Une voix: Adopté.

Le Président (M. Saintonge): Adopté, par l'Opposition?

M. Trudel: Adopté.

Une voix: Félicitations!

Le Président (M. Saintonge): Adopté. Je déclare donc, en conséquence, M. Lewis Camden élu vice-président de la commission.

La commission ayant rempli son mandat, j'ajourne donc les travaux sine die.

(Fin de la séance à 16 h 30)